

Monteux

Concertation, PEDT, formation...



Des associations (escrime, rugby, hip-hop) de la ville participent aux TAP bénévolement.

Direction le Vaucluse. Monteux, ville de 11200 habitants avec six écoles primaires et élémentaires. Depuis septembre dernier, désormais, la cloche sonne à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi au lieu de 16h30. Après un quart d'heure de récré, les 1130 enfants peuvent aller à leur guise, de 16h à 16h45, en activité sportive ou culturelle, suivre un accompagnement à la scolarité fait par des enseignants bénévoles ou rejoindre la salle « temps libre » de l'école pour se reposer ou jouer. La majorité des ateliers se déroule au sein des écoles, une activité par semaine étant programmée à l'extérieur dans des structures proches géographiquement.

« En tant que parent, j'ai l'impression que cette organisation est bénéfique pour mes enfants. Mon fils va deux jours par semaine en accompagnement à la scolarité et deux jours en sport. Il est enchanté. En plus, chaque jour, il peut choisir l'activité qu'il veut faire le soir même, suivant son état de fatigue, ses envies. La possibilité aussi pour l'enfant d'aller en « temps libre » me paraît aussi correspondre bien à l'objectif de la réforme », témoigne Julien Rozand, père de trois enfants et président de la FCPE de Monteux.

Concertation et système D

Pour en arriver là, la mairie de Monteux a pris le taureau par les cornes. De janvier dernier à juin, la commune a soumis plusieurs questionnaires à la population, a organisé des réunions publiques et a adressé des courriers pour expliquer les enjeux de la réforme. Elle s'est dotée en parallèle, d'une commission extra municipale, qui, selon Clément Stolbowski, directeur de cabinet à la mairie de

Monteux, a eu un « rôle central » en favorisant le dialogue entre tous les acteurs concernés et l'écoute notamment des parents, qui s'étaient prononcés pour le mercredi matin et les TAP à 16h plutôt qu'à la pause méridienne.

Gratuité des activités

« Nous avons aussi décidé de proposer la gratuité afin que tous les enfants aient accès à ces activités et ne pas pénaliser les parents qui ne pourraient pas récupérer les enfants à 16h et qui auraient dû alors les mettre en garderie payante », ajoute Clément Stolbowski. Pour appliquer cette gratuité et limiter les dépenses, la mairie, qui estime le coût de la réforme à environ 70€ par enfant et par an, a recouru aux aides de l'Etat et de la CAF tout en jouant en parallèle la solidarité. « On a ainsi proposé à des associations (rugby, escrime, hip-hop...), de venir participer aux TAP bénévolement, en contrepartie de prêts de salles, de bus... Attention, ils ne remplacent pas les animateurs, qui sont présents à leur côté. C'est plus un choix d'ouverture culturelle sur la ville ».

Enfin, l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif de territoire) a permis de formaliser une véritable « feuille de route » organisant la complémentarité des temps éducatifs avant, pendant et après l'école. Il y intègre notamment un plan de formation des plus conséquents – de plus de 200 heures – des trente animateurs embauchés en emploi d'avenir.

L'objectif, via ces modules de formation, est de faire acquérir à ces animateurs, bien que déjà diplômés de l'animation, un certificat de qualification professionnelle (CQP) d'animateur périscolaire. « L'animation périscolaire demande des



compétences spécifiques d'un point de vue organisationnel : comment aménager une cour de récré, gérer les moments de transition entre la classe et les TAP, l'arrivée des parents, etc. » explique Jean-Baptiste Clerico, directeur des Ceméa (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) PACA, organisme de formation impliqué dans le pilotage de la réforme à Monteux. « Cependant, cette formation vise aussi à apprendre aux animateurs à mener des activités sans activisme – ce qui peut être un de leurs défauts –, à notamment ne pas refaire de l'école après l'école, à ne pas mettre trop de pression... Ce qui serait à contre-courant de l'objectif de la réforme. Elle les sensibilise également à l'importance de leur rôle pour redonner du sens à l'école. Dans la façon dont l'animateur mène son atelier, il peut faire en sorte de réutiliser de façon ludique et concrète des choses apprises en classe ». Enfin, autre point fort du PEDT de Monteux : les Ceméa-PACA sont chargés tout au long de l'année d'un travail de suivi et d'évaluation.